

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 23/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absentes excusées : Mesdames Isabelle BARTHELEMY et Emilie DE BOUVER

Convocation et affichage : 08/09/2025

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

OBJET : TRAVAUX LOGEMENT FERME PASSAVOUR

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire des travaux de rénovation intérieure de la ferme du Passavour, qui s'est abîmée avec le temps.

Monsieur le Maire propose de faire des travaux de démolition de la cheminée existante (non utilisée), de reprise d'enduits et peinture dans la pièce à vivre.

Il présente des devis concernant ces travaux de rénovation.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve les travaux présentés ci-dessus ;**
- **Valide le devis de l'entreprise PLAQUELEC JEROME AMAYENC pour un montant de 5 015.00 HT ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 20 octobre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE